



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit foncier de France

Question au Gouvernement n° 2148

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Paul Mercieca.

M. Paul Mercieca. Monsieur le ministre des finances, a mon tour de vous interroger sur le Credit foncier, car vos reponses ne sont pas acceptables. («Encore ?» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Les salaries du Credit foncier de France sont en lutte pour la perennite de leur etablissement, mais le Gouvernement ne repond pas a leur attente.

Le Credit foncier doit poursuivre son activite en preservant l'emploi, ce qui implique le retrait du projet de loi portant creation de la Caisse nationale du credit foncier et la recapitalisation de l'etablissement.

Ne me repondez pas, monsieur le ministre, que les Francais le refuseraient. Pour eux, en effet, le «Foncier» c'est le logement social, le logement considere comme un droit et non comme une marchandise. Si le «Foncier», a l'instar des autres etablissements specialises, est aujourd'hui fragilise, c'est parce qu'il a ete invite, par les dirigeants memes du pays, a renoncer a ses missions d'interet general pour une diversification aleatoire guidee par la recherche du profit speculatif.

Le «Foncier» peut jouer un role moteur dans une grande politique du logement prenant appui sur la constitution d'un reseau associant le Credit foncier, le Comptoir des entrepreneurs, les caisses d'epargne et les societes de gestion des HLM.

M. Jean-Michel Fourgous. Mais pas les contribuables !

M. Paul Mercieca. Ce conflit porte aussi sur l'avenir du secteur bancaire, menace d'une restructuration d'ensemble, et de la suppression de dizaines de milliers d'emplois. Le secteur bancaire et financier ne doit pas etre la siderurgie de l'an 2000.

Monsieur le ministre, etes-vous pret a ouvrir de vraies negociations ?

Vous engagez-vous a ce que le reseau que constitue en France le Credit foncier soit garanti et a ce qu'aucun emploi ne soit supprime ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Jean-Michel Fourgous. Et qui paiera la casse ?

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, si le Credit foncier est aujourd'hui en difficulte, c'est parce que, entre 1989 et 1993, il a abandonne sa vocation d'organisme au service du logement social (Protestations sur les bancs du groupe socialiste),...

M. Jean-Yves Le Deaut. Il y a 13 milliards de provisions !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... parce qu'il s'est livre a des actions relevant d'une prise de risques speculative pour laquelle il n'etait pas prepare. Nous avons donc du constater ses pertes colossales.

M. Julien Dray. Qu'on echange Meyssonnier contre Arthuis !

M. le ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, nous sommes - Dieu merci ! - une Republique. Il est normal que le Gouvernement demande, dans quelques semaines, a la representation nationale que l'Etat puisse recueillir les actions du Credit foncier, qui ont ete achetees, pour l'Etat, par la Caisse des depots et consignations.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est un hold-up !

M. le ministre de l'economie et des finances. Il s'agit egalement de demander a la representation nationale de

valider les garanties qui ont été données au Crédit foncier. C'est le processus démocratique !
Monsieur le député, si, dans le passé, avant de prendre de tels risques, les gouvernements étaient venus devant le Parlement pour en débattre et rendre compte de l'ampleur des garanties données, ...
M. Christian Bataille. Et Thomson ? Et Framatome ? C'est scandaleux !
M. le président. Monsieur Bataille !
M. le ministre de l'économie et des finances. ... nous n'aurions pas aujourd'hui à trouver une solution à ce douloureux problème.
Ce qui préoccupe le Gouvernement, c'est...
M. André Fanton. De calmer Bataille !
M. le président. Monsieur Fanton !
M. le ministre de l'économie et des finances. ... de rechercher une issue qui preserve les intérêts des salariés du Crédit foncier. J'espère, monsieur le député, vous en avoir convaincu. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Paul Mercieca.
M. Paul Mercieca. Monsieur le ministre des finances, à mon tour de vous interroger sur le Crédit foncier, car vos réponses ne sont pas acceptables. (« Encore ? » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)
Les salariés du Crédit foncier de France sont en lutte pour la pérennité de leur établissement, mais le Gouvernement ne répond pas à leur attente.
Le Crédit foncier doit poursuivre son activité en préservant l'emploi, ce qui implique le retrait du projet de loi portant création de la Caisse nationale du crédit foncier et la recapitalisation de l'établissement.
Ne me répondez pas, monsieur le ministre, que les Français le refuseraient. Pour eux, en effet, le « Foncier » c'est le logement social, le logement considéré comme un droit et non comme une marchandise. Si le « Foncier », à l'instar des autres établissements spécialisés, est aujourd'hui fragilisé, c'est parce qu'il a été invité, par les dirigeants mêmes du pays, à renoncer à ses missions d'intérêt général pour une diversification aléatoire guidée par la recherche du profit spéculatif.
Le « Foncier » peut jouer un rôle moteur dans une grande politique du logement prenant appui sur la constitution d'un réseau associant le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs, les caisses d'épargne et les sociétés de gestion des HLM.
M. Jean-Michel Fourgous. Mais pas les contribuables !
M. Paul Mercieca. Ce conflit porte aussi sur l'avenir du secteur bancaire, menacé d'une restructuration d'ensemble, et de la suppression de dizaines de milliers d'emplois. Le secteur bancaire et financier ne doit pas être la siderurgie de l'an 2000.
Monsieur le ministre, êtes-vous prêt à ouvrir de vraies négociations ?
Vous engagez-vous à ce que le réseau que constitue en France le Crédit foncier soit garanti et à ce qu'aucun emploi ne soit supprimé ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)
M. Jean-Michel Fourgous. Et qui paiera la casse ?
M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.
M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, si le Crédit foncier est aujourd'hui en difficulté, c'est parce que, entre 1989 et 1993, il a abandonné sa vocation d'organisme au service du logement social (Protestations sur les bancs du groupe socialiste), ...
M. Jean-Yves Le Deaut. Il y a 13 milliards de provisions !
M. le ministre de l'économie et des finances. ... parce qu'il s'est livré à des actions relevant d'une prise de risques spéculative pour laquelle il n'était pas préparé. Nous avons donc dû constater ses pertes colossales.
M. Julien Dray. Qu'on échange Meyssonnier contre Arthuis !
M. le ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, nous sommes - Dieu merci ! - une République. Il est normal que le Gouvernement demande, dans quelques semaines, à la représentation nationale que l'État puisse recueillir les actions du Crédit foncier, qui ont été achetées, pour l'État, par la Caisse des dépôts et

consignations.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est un hold-up !

M. le ministre de l'économie et des finances. Il s'agit également de demander à la représentation nationale de valider les garanties qui ont été données au Crédit foncier. C'est le processus démocratique !

Monsieur le député, si, dans le passé, avant de prendre de tels risques, les gouvernements étaient venus devant le Parlement pour en débattre et rendre compte de l'ampleur des garanties données, ...

M. Christian Bataille. Et Thomson ? Et Framatome ? C'est scandaleux !

M. le président. Monsieur Bataille !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... nous n'aurions pas aujourd'hui à trouver une solution à ce douloureux problème.

Ce qui préoccupe le Gouvernement, c'est...

M. André Fanton. De calmer Bataille !

M. le président. Monsieur Fanton !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... de rechercher une issue qui preserve les intérêts des salariés du Crédit foncier. J'espère, monsieur le député, vous en avoir convaincu. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Mercieca Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2148

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 1997, page 249

Réponse publiée le : 22 janvier 1997, page 249

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 1997